

DOSSIER DE CANDIDATURE

# TROPHÉES DU TOURISME

2022

## BÉARN PAYS BASQUE

ÉDITION 2022

Dossier à retourner au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022

E-mail: [contact@tropheesdutourisme64.com](mailto:contact@tropheesdutourisme64.com)



[www.tropheesdutourisme64.com](http://www.tropheesdutourisme64.com)

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays basque, Sud-Ouest, La République Pyrénées et l'Eclair co-organisateurs de ces Trophées, souhaitent récompenser et soutenir les nouvelles initiatives, les projets innovants, les actions exemplaires et remarquables ainsi que les Femmes et les Hommes qui œuvrent chaque jour avec passion et détermination.

Les Trophées du Tourisme participent ainsi à la valorisation et au rayonnement de l'offre touristique départementale.

Comme les années précédentes, l'édition 2022 mettra à l'honneur les chefs d'entreprise du monde du tourisme, s'attachera à dénicher les nouveaux talents, à révéler les projets les plus ambitieux et à souligner l'exemplarité de la profession, dans son courage, son engagement responsable et sa force de caractère.

## 2. CATÉGORIES DES PRIX

- 1** Trophée SLOW TOURISME  
Acteurs touristiques ayant réalisé des actions « alternatives » au tourisme traditionnel, ayant mis en œuvre des démarches écoresponsables (labellisation éco-responsable, circuits courts, zéro déchets, etc..)
- 2** Trophée EXPÉRIENCES VACANCES  
Sites et prestataires d'activités ayant mis en place une action remarquable en termes de découverte, d'inattendu, d'originalité.
- 3** Trophée BIENVENUE CHEZ NOUS  
Hébergeurs touristiques œuvrant pour une qualité d'accueil irréprochable ou pour l'accessibilité de tous les publics (par exemple, par l'obtention d'un label Qualité Tourisme ou Tourisme & Handicaps)
- 4** Trophée ART DE VIVRE  
Entreprises proposant un concept novateur dans le domaine de la gastronomie, la culture, le patrimoine ou de l'œnotourisme et participant à l'attractivité touristique du territoire.
- 5** Trophée ÉVÈNEMENTS  
Acteurs ayant organisé un événement dans le Département, qu'il soit festif, d'affaires ou culturel, qui ait concouru à l'attractivité de la destination.
- 6** Trophée JEUNES ENTREPRISES  
Entreprise, start-up ou auto-entrepreneur ayant lancé son activité depuis janvier 2020 et se démarquant de la concurrence par son originalité et son approche.
- 7** Trophée JEUNES  
Valorisation d'un projet porté par les jeunes (création d'entreprise, événement, initiative de lycéens, étudiants ou établissement scolaire) ou initiative en faveur des jeunes (hébergement de saisonniers, apprentissage, insertion, etc.) dans le domaine du tourisme ou participant à l'attractivité du territoire.

*En 2022, l'analyse des candidatures mettra l'accent sur l'engagement responsable des candidats, notamment en matière de protection de l'environnement ainsi que sur leur démarche autour du numérique. Une note « bonus » sera attribuée aux candidats ayant intégré des notions de développement durable ainsi qu'une approche « numérique, nouvelles technologies et nouveaux usages ».*

## 3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Peuvent déposer un dossier de candidature aux Trophées du Tourisme :

- Sites touristiques
- Hébergeurs : hôtels, camping, gîtes et chambre d'hôtes, résidences de tourisme, village vacances...
- Restaurateurs : hors restauration rapide et collective
- Prestataires d'activités de loisirs
- Artisans et agriculteurs ayant une activité touristique
- Organisateur d'événements : associations, entreprises, ...
- Auto-entrepreneurs, start-up
- Scolaires, lycéens, étudiants, seul ou en groupe, établissements scolaires
- Offices de tourisme, collectivités territoriales, etc.

Pour candidater, il faut :

- Être enregistré au RCS, au registre de la Chambre d'Agriculture et/ou métiers et être déclaré en préfecture pour les associations
- Fournir une attestation de régularité de ses obligations fiscales et sociales
- Remplir l'attestation sur l'honneur à la fin du dossier de candidature
- L'adresse du siège social dans le Département des Pyrénées-Atlantiques.

**Les lauréats des années précédentes ne peuvent concourir ; les nominés le peuvent.**

## 4. SÉLECTION

Les dossiers de candidatures seront étudiés par les membres du Jury qui se réunira **fin septembre - début octobre 2022.**

Le Jury est composé de :

- personnes de l'AaDT Béarn Pays basque
- personnalités extérieures
- personnes du Groupe Sud-Ouest

## 5. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Votre candidature aux Trophées du Tourisme Béarn Pays basque est à déposer au plus tard le **1<sup>er</sup> juillet 2022**.

Pour être éligible, le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété
- Le dossier de candidature ci-joint, accompagné de supports de communication et/ou d'éditions papier pour l'illustrer. Ex : photos, vidéos, brochures...
- Attestation de régularité de ses obligations fiscales et sociales

Merci de bien vouloir noter que ces documents ne seront pas restitués.

**Dossier de candidature à renvoyer au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

Par voie postale à  
**AaDT Béarn Pays basque**  
À l'attention de Valérie Gouarnalusse  
12 Boulevard Hauterive  
64 000 PAU

Ou par **mail** à  
[contact@tropheesdutourisme64.com](mailto:contact@tropheesdutourisme64.com)

## 6. DROITS D'UTILISATION

Les organisateurs du concours s'engagent à respecter la confidentialité des informations relatives à chaque candidat et à ses travaux. Ces informations ne seront portées à la connaissance des membres du jury uniquement dans le cadre des Trophées du Tourisme Béarn Pays basque.

En revanche, pour les nominés et lauréats sélectionnés, les coorganisateur seront autorisés à rendre publiques les informations contenues dans le dossier de candidature (photos, vidéos, textes, etc.) ainsi qu'à utiliser leur nom, adresse et image à l'occasion de :

- la soirée de remise des prix « Trophées du Tourisme Béarn Pays basque 2022 » en fin d'année
- dans les pages de Sud-Ouest, La République des Pyrénées, et l'Eclair des Pyrénées dans le cadre de la promotion du dispositif et de ses participants
- sur les site web des co-organisateurs : AaDT et Groupe Sud-Ouest
- sur les réseaux sociaux des co-organisateurs : AaDT et Groupe Sud-Ouest
- sur différentes éditions papier publiées (guide touristique, supplément Sud Ouest, ...)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## AUX TROPHÉES DU TOURISME BÉARN PAYS BASQUE **2022**

Bulletin d'inscription à retourner dûment complété et signé au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022  
(cachet de la poste faisant foi ou date du mail) à l'AaDT Béarn Pays basque.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : .....

NOM/PRÉNOM DU DIRIGEANT : ..... Adresse mail : .....

SITE WEB :

TYPE DE STRUCTURE :

- Site touristique     Hébergeur     Restaurateur     Artisan / Agriculteur  
 Prestataire d'activités de loisirs     Organisateur d'événements     .....

NOM/PRÉNOM DU RÉFÉRENT (*si différent du dirigeant*) : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

### Je coche la catégorie souhaitée

- Slow tourisme     Expérience vacances     Bienvenue chez nous  
 Art de vivre     Jeunes     Jeunes entreprises     Évènements

**Un candidat ne peut s'inscrire qu'à une seule catégorie.**

### Je joins à ce bulletin d'inscription :

- Un dossier de candidature (obligatoire)     Vidéo(s)     Brochure(s)  
 Photo(s)     Autre : .....

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les conditions.

Nom et prénom : ..... Fait à ..... le .... / .... / 2022

Signature du candidat et cachet de l'établissement.

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : .....

Agissant pour le compte de l'entreprise : .....

Siège social : .....

N° d'enregistrement Registre du commerce ou Répertoire des métiers : .....

Le candidat déclare sur l'honneur :

**a) Liquidation judiciaire :**

ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L.640-1 du Code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même Code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

**b) Redressement judiciaire :**

ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

**c) Situation fiscale et sociale :**

avoir, au 31 décembre de l'année précédente, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la société

Nom et prénom : ..... Fait à ..... le .... / .... / 2022

Signature du candidat et cachet de l'établissement

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## AUX TROPHÉES DU TOURISME BÉARN PAYS BASQUE

**2022**

Détaillez en quelques lignes votre action ou votre projet (1 page maximum).  
Chiffres, témoignages seront autant d'atouts pour appuyer votre dossier.  
Soyez concis et percutant.  
Bonne chance à tous.

# TROPHÉES DU **TOURISME** 2022

BÉARN PAYS BASQUE

